

Montréal, le 29 décembre 2004

**Par courrier**

Madame Nicole Turgeon  
Monsieur Adrien Turgeon  
52, Route 165  
St-Pierre Baptiste (Québec)  
G0P 1K0

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

Madame, Monsieur

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Victoriaville, le

Monsieur Claude Bachand  
Député d'Arthabaska  
Mail Les Promenades  
130, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 3Z6  
FAX : 751-2432

**Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec**

Monsieur,

En tant que citoyen(ne), je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen(ne)s.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarif et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en neuf mois ?

En tant que citoyen(ne), Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Espérant une action de votre part, recevez mes sincères salutations.

*Nicole Turgeon*  
Signature  
Nom : NICOLE ET ADRIEN TURGEON  
Adresse : 52 route 165  
St-Pierre Baptiste  
G O P I K O

c.c. Monsieur Mario Thibodeau  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864-1779

CACQ  
Coalition des assoc. de consommateurs du Qc  
Fax. : (514) 362-0660  
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca